



Genève, le 6 mars 2025
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département de l'économie et de l'emploi (DEE)

Un plan directeur pour faire de Genève un pôle international de l'innovation

Genève présente son premier plan d'actions cantonal consacré à l'innovation. Il s'articule autour de quatre axes: des financements accrus et plus facilement accessibles, des infrastructures renforcées, un écosystème dynamisé, ainsi qu'un accent mis sur la formation. Cet ambitieux programme a été construit dans le cadre d'une collaboration inédite avec les actrices et acteurs de l'innovation genevoise. L'Etat va mobiliser quelque 11 millions de francs supplémentaires d'ici à 2027 afin de positionner Genève comme centre incontournable de l'innovation. Dans un monde qui se transforme, ce plan permettra à nos entreprises, actuelles et en devenir, de mieux répondre aux défis économiques de demain et de créer de nouveaux emplois.

L'écosystème genevois de l'innovation possède désormais sa feuille de route pour poursuivre son développement et se donner une nouvelle envergure. Le Plan directeur de l'innovation 2025-2027, présenté le 6 mars au Campus Biotech par la conseillère d'Etat chargée du DEE Delphine Bachmann, propose 14 mesures. Cette démarche inédite au niveau cantonal vise à capitaliser sur les expertises et les initiatives locales existantes pour consolider et développer l'ensemble du secteur genevois de l'innovation. Au total, ce ne sont pas moins de 11 millions de francs que l'Etat prévoit d'investir pour concrétiser ce plan.

«Ce plan directeur permet de passer un cap en matière de soutien à l'innovation, se réjouit Delphine Bachmann. C'est un engagement ferme que nous prenons pour accompagner de manière cohérente et efficace les entrepreneuses et entrepreneurs, en leur facilitant notamment l'accès à des financements et des infrastructures de pointe. Les mesures prévues vont participer à renforcer durablement le rôle de Genève comme centre d'innovation sur la scène internationale. Favoriser l'innovation bénéficiera par ailleurs à l'ensemble du tissu économique genevois et dynamisera le marché de l'emploi.»

Pour concrétiser ces ambitions, quatre axes d'action ont été identifiés :

- Financement
- Infrastructures
- Ecosystème
- Formation

Création d'un véritable fonds cantonal de l'innovation

Parmi les mesures consacrées au financement, il est notamment prévu de créer un véritable fonds cantonal de l'innovation, en s'appuyant sur l'expertise et les succès remportés par le Fonds d'innovation de la Fondation genevoise pour l'innovation technologique (FONGIT).

D'expérience, l'investissement d'argent public crédibilise les projets, de même qu'il rassure et encourage les investisseurs privés; dans plusieurs cas, ce mécanisme a permis d'attirer jusqu'à 30 fois la somme investie par l'Etat. Aujourd'hui, le FIF accompagne des projets *deep tech* principalement en lien avec les sciences de la vie. Le doublement de son capital va notamment permettre d'élargir son champ d'action à d'autres thématiques.

Création d'un hub de l'innovation

Pouvoir s'installer dans des locaux de qualité et accéder à du matériel ultra performant est une étape charnière pour les entreprises innovantes. Mais le coût de ces services représente souvent un frein, surtout pour des projets en phase de lancement. Le plan d'action prévoit d'y remédier en créant un lieu central de l'innovation, au cœur de la Cité, où les acteurs de l'innovation pourront s'installer à des conditions facilitées. Ce hub, animé par la FONGIT, favorisera l'esprit de campus et l'émergence de nouvelles idées. En parallèle, pour les secteurs avec des besoins spécifiques, comme ceux en lien avec les sciences de la vie, l'accès aux infrastructures existantes leur est simplifié, notamment au sein du Campus Biotech.

Dynamiser l'écosystème

Ce plan vise en outre à mieux valoriser l'écosystème local et à lui donner une nouvelle dimension en attirant des acteurs de haute qualité, extérieurs au canton, dont le domaine d'expertise est trop peu présent à Genève. Pour encourager ces chaînons qui manquent aujourd'hui à l'écosystème, une série de mesures est prévue pour mieux promouvoir Genève comme un hub d'innovation dynamique. En parallèle, et afin de favoriser l'éclosion de talents locaux, un accent est mis sur la sensibilisation des jeunes du canton avec le projet d'introduire un cours qui valorise l'entrepreneuriat et l'esprit d'innovation, en partenariat avec le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse.

Acteurs locaux mobilisés

Afin que ce plan puisse répondre aux besoins réels des milieux de l'innovation, il a été développé en étroite collaboration avec les acteurs de l'innovation. Au printemps 2024, une cinquantaine d'entre eux ont participé aux 1ères Rencontres de l'innovation pendant lesquelles ils ont pu exprimer leurs points de vue et formuler des propositions. Ce processus a permis de faire émerger plus de 200 idées, qui ont ensuite été analysées par les équipes de l'Office cantonal de l'économie et de l'innovation. Ce plan directeur est l'expression de cette démarche inédite entre l'administration et les milieux économiques.

Ce plan est également l'une des mesures phares de la Feuille de route du département de l'économie et de l'emploi pour la présente législature. « C'est une étape importante dans une démarche plus large, qui vise la mise en place d'une véritable politique économique pour Genève, détaille Delphine Bachmann. Cette vision se matérialisera prochainement dans le cadre de la nouvelle stratégie économique cantonale, et par la refonte de la loi sur le développement économique. Ces trois piliers permettront à Genève de répondre aux évolutions rapides des marchés, de renforcer notre dynamisme économique, notre prospérité et de consolider l'emploi local.»

Pour toute information complémentaire: Mme Esther Mamarbachi, porte-parole du DEE, esther.mamarbachi@etat.ge.ch, T. +41 78 628 80 08